

L'ACTU DU MESRI

Concours i-PHD : Lancement de la première édition du concours i-PhD

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, lance le 4 juillet 2019, la 1ère édition du concours i-PhD, volet le plus amont des concours d'innovation destiné aux jeunes docteurs. Date limite de dépôt des candidatures : 15 octobre 2019, à 12 heures.

Soutenir les vocations entrepreneuriales des jeunes docteurs

Chaque année, environ 15 000 diplômés de doctorats sont délivrés en France. Selon la dernière [enquête sur l'insertion des docteurs menée par le ministère](#), le secteur académique est le premier employeur des docteurs : 49% y exercent leur métier. La R&D en entreprise emploie 16% d'entre eux tandis que 35% trouvent un emploi en dehors du secteur académique et de la recherche. L'entrepreneuriat est une option qui se maintient à 4%.

Dans ce contexte, la capacité à soutenir de nouvelles vocations entrepreneuriales au sein des laboratoires, d'encourager et de stimuler les jeunes chercheurs à créer leur entreprise, en s'appuyant sur la valorisation de travaux de recherche publique représente une nouvelle voie pour l'emploi des jeunes docteurs tout en représentant un indéniable potentiel d'innovation pour la France.

Lancement du concours i-PhD

Le concours i-PhD, organisé en partenariat avec Bpifrance, a été créé afin de renforcer le soutien à la création d'entreprises technologiques innovantes et de mieux accompagner le développement de start-up Deeptech en lien avec les établissements de recherche publics et leur écosystème de valorisation.

Ce nouveau dispositif a donc comme principaux objectifs :

- Attirer un nombre croissant de jeunes docteurs vers la création de start-up nées d'un projet innovant ; détecté en amont, et possédant un haut potentiel basé sur la valorisation des résultats de la recherche publique,
- Assurer le continuum du projet Deeptech tout au long du parcours (financement, maturation...) avec l'appui des partenaires de valorisation (SATTs, filiales de valorisation, etc.) en respectant leurs processus internes, sans nécessiter de financement additionnel (portage financier par les partenaires de valorisation, dispositifs Bpifrance existants),
- Intégrer les jeunes docteurs lauréats au sein d'un programme d'accompagnement et de formation à l'entrepreneuriat sur un cycle d'une année baptisé «accompagnement i-PhD».

Les objectifs du concours

LES OBJECTIFS DU CONCOURS



- ▶ Attirer un nombre croissant de jeunes docteurs vers la **création de start-up**
- ▶ Intégrer les jeunes docteurs lauréats au sein d'un **programme d'accompagnement et de formation à l'entrepreneuriat**
- ▶ Assurer le continuum du **projet Deeptech** tout au long du parcours

.....
#iPhD2019
#ConcoursInnovation

Modalités d'inscription

Le concours s'adresse aux doctorants devant soutenir dans l'année civile du concours et aux jeunes docteurs diplômés depuis moins de 3 ans.

Le concours s'adresse à des projets, quel que soit leur stade d'avancement, mais avant la phase de création, qui doivent prévoir l'installation d'une entreprise sur le territoire français en s'appuyant sur une technologie innovante issue de la valorisation de travaux de la recherche publique.

Les candidats doivent s'inscrire en ligne en déposant leur dossier de candidature, exclusivement sur la plateforme opérée par Bpifrance Financement, du jeudi 4 juillet 2019 au mardi 15 octobre 2019 à 12 heures.



4 juillet 2019

15 octobre 2019 - 12h

Source : site Internet du Mesri